



Comité de l'Isère de Tennis de Table

Campus de la Brunerie – Bâtiment Aconcagua - 1^{er} étage

180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON Cedex

Pas de téléphone – Pas de fax

contact@ttisere.com – www.ttisere.com



CHAMPIONNAT FEMININ D1 ISERE REGLEMENT SAISON 2023-2024

- 1 - Ce championnat est ouvert aux **licenciées compétition**. Une licenciée loisir peut participer **mais sa licence sera transformée en compétition (à noter que la ligue AURA prend en charge la différence de coût)**. Ce championnat est totalement déconnecté du championnat messieurs. Une féminine peut jouer le même tour dans une équipe masculine et féminine sans risque de brûlage.
- 2 – Le championnat se déroule sous forme de plateaux avec plusieurs équipes dans le même gymnase. 2 plateaux en 1^{ere} phase et 2 plateaux en 2^e phase.
- 3- Sont autorisées à jouer ce championnat toutes les **catégories féminines sauf les poussines**.
- 4 – **Les ententes d'équipes** sont vivement conseillées pour permettre aux filles isolées ou peu nombreuses dans leur club de pouvoir participer.
Les clubs peuvent engager plusieurs équipes. Les ententes d'équipes 1, les ententes d'équipes 2, les ententes d'équipes 3 sont autorisées.
- 5- Les équipes sont composées de **2 joueuses**. Formule coupe Davis : **2 simples + 1 double + 2 simples = 5 parties**
- 6- Les inscriptions sont à envoyer à contact@ttisere.com **avant le 27 octobre 2023** pour un premier plateau le 11 novembre 2023.
- 7 -Les dates des plateaux pour la phase 1 sont : vendredi 11 novembre et samedi 16 décembre.
- 8- Les plateaux regrouperont dans la mesure du possible 4 à 6 équipes.
Durée du plateau : 2 à 3 rencontres le même jour = 3h30 à 5h.
- 9- **Le club qui accueille le plateau devra utiliser GIRPE et remonter les résultats dans SPID.**
En cas de réclamation ou autre incident, envoyer les feuilles de rencontres au comité (scan) dans les mêmes conditions que pour le championnat messieurs.
- 10- Un classement sera établi après chaque tour et envoyé aux clubs.
- 11- La meilleure équipe à l'issue du championnat de phase 2, se verra délivrer **le titre de championne de l'Isère**.
- 12- Les résultats des joueuses sont saisis dans SPID et comptent pour les points classements.
- 13- Le coût d'inscription est de 20€ par équipe pour la phase 1